



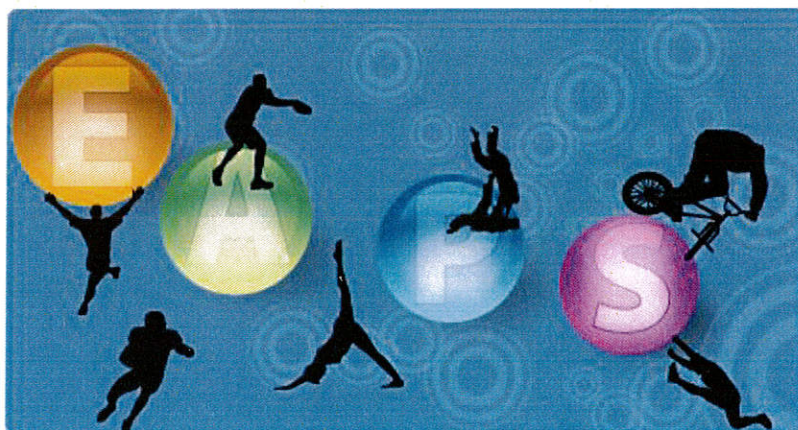
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

# Téledéclaration des éducateurs sportifs

---

Guide utilisateur

Version 1.2 - 27/03/2015



Bureau de la protection du public, de la promotion de la santé et de la prévention du dopage (DSB2)  
Direction des sports  
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
95 avenue de France – 75013 PARIS

## 2. EDUCATEURS SPORTIFS CONCERNES PAR LA TELEDECLARATION

### A. Cas général

La téléprocédure s'adresse à l'ensemble des éducateurs sportifs devant déclarer leur activité conformément à l'article L. 212-11 du code du sport. Elle s'adresse ainsi aux éducateurs salariés, indépendants, stagiaires ou seulement diplômés, quelles que soient leurs qualifications (sauf pour les reconnaissances de qualification, cf. ci-dessous). Elle concerne aussi bien les premières déclarations que les renouvellements.

Toutefois, la téléprocédure ne revêt aucun caractère obligatoire. Les éducateurs sportifs conservent en effet la possibilité de se déclarer en remplissant le formulaire CERFA n°12699\*02 puis en le remettant à la DDSCS(PP) de leur principal lieu d'exercice. Ils peuvent également se déclarer en ligne mais transmettre par courrier leurs pièces justificatives.

**Bienvenue sur le Portail de déclaration des éducateurs sportifs**

Vous êtes titulaire d'un diplôme européen ? Demandez la reconnaissance de votre diplôme sur [www.arquedi.sports.gouv.fr](http://www.arquedi.sports.gouv.fr).

**Vous possédez déjà un compte personnel ?**

Identifiant:

Mot de passe:

>> J'ai oublié mon mot de passe

**Connexion**

**Vous n'avez pas de compte personnel ?**

Pour vous inscrire comme éducateur sportif et accéder aux services personnalisés de télédéclaration.

**Créer votre espace personnel EAPS**

Conformément aux articles R 212-85 et R 212-86 du code du sport, la déclaration d'éducateur sportif est valable 5 ans et donne lieu à la délivrance d'une carte professionnelle.

Votre espace personnel EAPS est l'espace dédié à votre déclaration en tant qu'éducateur sportif. Il vous permet d'accéder à votre dossier et de procéder aux déclarations liées à votre activité.

Une fois votre déclaration validée, vous pourrez retirer votre carte professionnelle à l'invitation de la direction départementale de la cohésion sociale (ou direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) de votre lieu principal d'exercice, muni de votre pièce d'identité et des originaux des diplômes, titres et certificats attestant de votre qualification.

Une attestation de stagiaire sera délivrée aux personnes en formation.

© 2015 - EAPS / vendredi 27 mars 2015 Mentions légales

### B. Cas des reconnaissances de qualification communautaire

Les titulaires de qualifications communautaires (et de l'espace économique européen) peuvent exercer sur le territoire national dès lors que leurs qualifications sont, conformément à l'article R. 212-90 du code du sport, reconnues par les autorités françaises. Pour ces éducateurs, la déclaration d'activité et la demande de reconnaissance font l'objet d'une unique procédure, qui doit être effectuée via l'application Arquedi ([www.arquedi.sports.gouv.fr](http://www.arquedi.sports.gouv.fr)) et non par la téléprocédure EAPS.

Or il n'existe à ce jour aucun lien entre Arquedi et EAPS, bien que cela soit envisagé à terme. Cela implique donc, dans l'attente d'une évolution ultérieure, de saisir manuellement dans EAPS les demandes de reconnaissance qui auront été émises via Arquedi et validées par la DDSCS(PP). Cette procédure concerne aussi bien les libres prestataires de services que les libres établissements.

### C. Cas des équivalences de diplôme

Les titulaires de diplômes étrangers peuvent, conformément à l'article R. 212-84 du code du sport, demander à bénéficier d'une équivalence de diplôme. Comme pour les reconnaissances de qualification communautaire, les demandes d'équivalence de diplôme doivent être effectuées via l'application Arquedi. Toutefois, la demande d'équivalence ne remplace pas la déclaration d'activité. Par conséquent, l'éducateur dont la demande d'équivalence a été acceptée doit ensuite déclarer son activité, soit par téléprocédure soit par papier.

## II. DECLARATION EN LIGNE PAR L'EDUCATEUR SPORTIF

### 1. CREATION D'UN ESPACE PERSONNEL PAR LE DECLARANT

#### A. Objectifs de l'espace personnel

Tout éducateur sportif doit, s'il souhaite déclarer son activité en ligne, procéder à la création d'un espace personnel. Cet espace lui permettra de se télédéclarer et de suivre l'avancement de son dossier. Il lui permettra également, après validation de sa demande par la DDCCS(PP) concernée, de consulter les informations saisies, de les modifier si elles évoluent et de procéder au renouvellement de sa déclaration.

#### B. Formulaire de création de compte

En arrivant sur la page d'accueil de la téléprocédure (<https://eaps.sports.gouv.fr>), un éducateur sportif qui ne possède pas encore de compte personnel est invité à en créer un en cliquant sur « Créez votre espace personnel ». Il doit alors renseigner un court formulaire comprenant divers champs obligatoires (suivis d'un astérisque) et son numéro de carte professionnelle s'il en possède déjà une. Il doit enfin recopier les caractères s'affichant dans une image (appelée captcha). Ceci permet notamment de s'assurer que la déclaration n'est pas effectuée par un robot.



#### Création du compte

##### Identifiez-vous

Nom de naissance\*

Prénom\*

Date de naissance\*

N° de carte professionnelle

(Si vous possédez une carte professionnelle en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an)

Courriel\*

Confirmation du courriel\*



Rafraîchir

Saisissez le captcha

FMNRG

\*=champs obligatoires

Envoyer

### C. Recherche d'un éducateur existant par n° de carte professionnelle

Le déclarant doit obligatoirement renseigner son numéro de carte professionnelle s'il en possède une et qu'elle est encore valide ou périmée depuis moins d'un an. Une vérification automatique (basée sur le nom de naissance, le prénom et la date de naissance) est en effet réalisée afin de ne pas créer de doublon dans EAPS. Si un éducateur ne renseigne pas le numéro de sa carte professionnelle alors qu'il en est titulaire dans la base EAPS, il lui est demandé d'indiquer ce numéro ou de se rapprocher de la DDCS(PP) concernée. Cette procédure de recherche par numéro de carte professionnelle permet, pour un éducateur déjà présent dans la base EAPS, de faire remonter directement ses informations dans son espace personnel : sa déclaration en ligne sera donc pré-remplie.

### D. Autres vérifications automatiques

Une fois le formulaire de création de compte rempli, le déclarant clique sur « Envoyer ». En plus de la recherche d'un éducateur déjà existant dans la base EAPS, un certain nombre de vérifications automatiques sont alors effectuées. Le captcha doit en effet être correct, les champs « Nom de naissance » et « Prénom » ne peuvent contenir que des lettres, espaces, apostrophes et tirets et l'adresse électronique doit répondre à la structure habituelle de ce type d'adresse. Si ces champs ne sont pas correctement renseignés, un message d'erreur invite le déclarant à les rectifier.

### E. Validation de la création d'espace personnel par courriel

Lorsque le formulaire est validé, un courriel automatique est envoyé à l'adresse renseignée. Ce message contient un lien sur lequel le déclarant doit cliquer afin de valider l'adresse électronique utilisée et de choisir un mot de passe. Il convient ainsi de noter que le déclarant doit obligatoirement saisir une adresse électronique valide pour créer son compte et pouvoir ensuite se télédéclarer. Attention, le lien contenu dans le courriel automatique de validation n'est valable que 5 jours. Au-delà de ce délai, l'éducateur devra recréer son espace personnel.

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

# EAPS

Portail de télédéclaration des éducateurs sportifs

Aide | A+ | A-

Merci de vous être enregistré(e), un courriel vous a été envoyé à l'adresse indiquée.

Cliquez sur le lien contenu dans ce courriel pour activer votre compte et valider la création de votre espace personnel.

Vous pourrez ensuite accéder à votre espace personnel EAPS.

© 2015 - EAPS / vendredi 27 mars 2015

Mentions légales

## 2. DEPOT D'UNE DECLARATION EN LIGNE PAR L'EDUCATEUR

### A. Page d'accueil de l'espace personnel

Une fois son espace personnel créé, l'éducateur peut procéder à sa déclaration en ligne. Pour cela, il doit se connecter sur la page d'accueil du portail de télédéclaration à l'aide de son identifiant (son adresse courriel) et du mot de passe qu'il a choisi. Une fois connecté, l'éducateur arrive sur la page d'accueil de son espace personnel. Cette page lui permet :

- De procéder à sa déclaration, s'il n'est pas déjà déclaré ou s'il souhaite modifier les informations de sa déclaration précédente (nouvelles qualifications par exemple) ;

- De renouveler sa déclaration, uniquement s'il est déjà déclaré et s'il ne souhaite apporter aucune modification à sa déclaration précédente ;
- Si une déclaration a déjà été transmise et est donc en cours d'instruction par la DDCS(PP), aucune action n'est possible pour l'éducateur tant que la DDCS(PP) n'a pas validé ou rejeté la déclaration.

La page d'accueil de l'espace personnel comprend également un récapitulatif de la situation de l'éducateur ainsi qu'un historique de ses actions.

**EAPS**  
Portail de télédéclaration  
des éducateurs sportifs

MONSIEUR  
DES SPORTS DE L'ENSEIGNEMENT  
DE LA SECONDE  
DEGRÉ

Mon compte

Bienvenue Pierre DUPONT : Déconnexion | Aide | A<sup>+</sup> A<sup>-</sup>

### Espace personnel

Bienvenue Pierre DUPONT

**Situation**

Vous êtes DUPONT Pierre, né(e) le 01/01/1970

Aucune déclaration

**Etat de ma demande**

Aucune demande en cours

[Procéder à ma déclaration d'éducateur sportif](#)

**Historique de mes actions**

Aucun historique

© 2014 - EAPS / mercredi 3 septembre 2014 [Contact](#) [Annuaire](#) [Mentions légales](#)

### Cas d'une première demande

**EAPS**  
Portail de télédéclaration  
des éducateurs sportifs

MONSIEUR  
DES SPORTS

Mon compte

Bienvenue Pierre DUPONT : Déconnexion | Aide | A<sup>+</sup> A<sup>-</sup>

### Espace personnel

Bienvenue Pierre DUPONT

**Situation**

Vous êtes Monsieur DUPONT Pierre, né(e) le 02/01/1970

Adresse :  
95 avenue de France  
3<sup>e</sup> étage  
75013 PARIS

Téléphone : 012345678

Vous êtes : Salarié

Vos qualifications (le cas échéant, date du recyclage à opérer) :

- BEES 1 - EQUITATION - ACTIVITES EQUESTRES
- BEES 1 - NATATION - BEESAN (31/12/2020)

Vos établissements :

- 3 RACING TEAM

Carte professionnelle : 01015ED0004

Date de fin de validité : 23/03/2020

Direction départementale de rattachement : Aube

Uniquement si votre carte professionnelle arrive à échéance et que vous ne souhaitez pas modifier votre déclaration précédente.

[Renouveler ma carte](#)

**Etat de ma demande**

Aucune demande en cours

[Procéder à ma déclaration d'éducateur sportif](#)

**Historique de mes actions**

- Le 23/03/2015, Réception de la déclaration
- Le 23/03/2015, Refus de la déclaration
- Le 23/03/2015, Transmission de la déclaration
- Le 23/03/2015, Ajout / Modification des justificatifs
- Le 23/03/2015, Ajout / Modifications des établissements (Salarié)

### Cas d'un renouvellement (ou nouvelle déclaration)

Il convient de souligner que, pour des raisons de sécurité, l'éducateur est automatiquement déconnecté de son espace personnel au bout de 30 minutes d'inactivité. Un message le prévient 10 minutes avant la déconnexion automatique.

## B. Débuter une déclaration en ligne

Lorsqu'un éducateur débute sa déclaration en ligne, une page d'avant-propos s'affiche afin de rappeler au déclarant la réglementation à laquelle il est soumis. L'éducateur arrive ensuite sur la page principale de sa déclaration. Cette page se compose de 4 parties :

- « Etat civil »
- « Déclaration en cours », permettant à l'éducateur de renseigner son ou ses statut(s), ainsi que ses qualifications et, le cas échéant, son ou ses établissement(s).
- « Justificatifs »
- « Transmettre votre déclaration »

Chacune de ces 4 parties doit être correctement renseignée avant de passer à la suivante, ce qui est indiqué par une coche verte. L'éducateur commence tout d'abord par saisir son état civil.

The screenshot shows the EAPS web portal interface. At the top, there is a header with the EAPS logo and navigation links. Below the header, the main content area is titled 'Déclaration d'éducateur sportif'. It contains four sections, each with a red dot indicating an incomplete step:

- Etat Civil**: 'Votre état civil est incomplet.' with a button 'Renseigner mon état civil'.
- Déclaration en cours**: Four options for status (stagiaire, salarié, indépendant, or just diploma) with a button 'Procéder à ma déclaration' for each.
- Justificatifs**: 'Il reste des justificatifs à renseigner.' with a button 'Modifier mes justificatifs'.
- Transmettre votre déclaration**: 'Votre déclaration ne peut pas être transmise.' with a button 'Transmettre'.

At the bottom of the page, there is a footer with the copyright information: '© 2014 - EAPS / mercredi 3 septembre 2014' and links for 'Contact', 'Annuaire', and 'Mentions légales'.

### C. Etat civil

La page « Etat civil » est pré-remplie avec les informations déjà renseignées par l'éducateur. Si l'éducateur est déjà déclaré dans la base EAPS, les données de son état civil remontent sur cette page. Si l'éducateur n'est pas (ou plus) déclaré dans la base, seules les informations qu'il a renseignées lors de la création de son compte remontent (nom, prénom, date de naissance et courriel).

Les champs indiqués par un astérisque rouge sont obligatoires. En particulier, le déclarant doit renseigner au moins un numéro de téléphone (fixe et/ou portable). Pour les éducateurs nés à l'étranger, les noms des parents sont demandés de manière facultative : ces informations peuvent permettre de vérifier plus rapidement l'honorabilité des personnes concernées.

Une fois son état civil correctement renseigné, l'éducateur peut enregistrer la page et procéder à la suite de sa déclaration.

Mon compte | Bienvenue Pierre DUPONT | Déconnexion | Aide | A+ A-

#### Déclaration d'éducateur sportif

Etat Civil

Titre\*  Madame  Monsieur

Nom de naissance\* DUPONT

Nom d'usage\* DUPONT

Prénom(s)\* Pierre

Habite en France  Habite à l'étranger

Adresse\* 95 avenue de France

Adresse (suite)

Code postal\* 75013 Commune\* PARIS

Vous devez renseigner au moins un n° de téléphone.\*

Téléphone 0123456789 Portable

Télécopie Courriel test-eaps@yahoo.com

Nationalité\* Française

Autre nationalité Sélectionner un pays

Date de naissance\* 01/01/1970

Né en France  Né à l'étranger

Département de naissance\* Paris Ville de naissance\* PARIS XIII

\*=champs obligatoires

[Retour vers ma déclaration](#) [Enregistrer](#)

### D. Choix du ou des statut(s)

Le deuxième cadre de la page principale de la déclaration permet à l'éducateur de déclarer un ou plusieurs des statuts suivants :

- Stagiaire : pour les éducateurs en formation ;
- Salarié : pour les éducateurs rémunérés par un établissement d'APS ;
- Indépendant : pour les éducateurs ayant créé leur propre établissement ;

- Diplômé : pour les éducateurs ayant obtenu leur diplôme mais n'étant encore ni salariés ni indépendants (aucun établissement n'est donc demandé avec ce statut). Par définition, ce statut est incompatible avec les deux statuts précédents.

Si l'éducateur est déjà déclaré dans la base EAPS, son ou ses statut(s) sont présélectionnés. Si aucun statut n'était indiqué dans EAPS mais qu'au moins une qualification était renseignée, le statut Diplômé est présélectionné.

L'éducateur peut saisir librement plusieurs statuts, en fonction de sa situation, puis en ajouter ou en supprimer si nécessaire. Lorsque l'éducateur ajoute un statut, les éventuelles qualifications qu'il a déjà indiquées comme obtenues sous un autre statut sont automatiquement reprises.

Pour poursuivre la déclaration, au moins un statut doit être déclaré et l'ensemble des statuts déclarés doivent être correctement renseignés. Pour chaque statut qu'il sélectionne, l'éducateur est invité à renseigner deux onglets : « Qualifications » et « Etablissements » (sauf pour le statut Diplômé qui ne comprend que le premier onglet).

### E. Onglet « Qualifications »

Pour un stagiaire, l'onglet « Qualifications » permet à l'éducateur de saisir ses dates de début et de fin du livret de formation, ainsi que la qualification préparée. L'éducateur peut ajouter autant de qualifications en cours de préparation que nécessaire, et les supprimer le cas échéant. Pour les autres statuts, cet onglet permet à l'éducateur de renseigner toutes les qualifications qu'il a obtenues, en précisant leur intitulé, leur numéro de diplôme ainsi que leur date et lieu d'obtention. Pour chaque qualification renseignée, l'éducateur doit préciser s'il s'agit d'une :

- qualification française, qui est la catégorie sélectionnée par défaut ;
- équivalence de diplôme, qui concerne uniquement les qualifications étrangères hors Union européenne et Espace économique européen. Comme indiqué plus haut, les titulaires de qualifications communautaires ne doivent se déclarer que sur Arquedi ;
- autorisation d'exercice, qui ne concerne que de rares autorisations délivrées avant 2001 par la Commission nationale de l'enseignement des activités physiques et sportives (CNEAPS). L'éducateur doit alors transmettre une photocopie du courrier ministériel attestant de l'autorisation d'exercice.

Mon compte Bienvenue Pierre DUPONT | Déconnexion | Aide | A+ A-

## Déclaration d'éducateur sportif

Statut : Salarié

Qualifications ● Etablissements ●

**Qualification 1** ? X

Titulaire d'une qualification française   
  Bénéficiaire d'une :   
  Équivalence de diplôme (qualifications étrangères)   
  Autorisation d'exercice (CNEAPS)

**Diplômes, titres à finalité professionnelle, certificats de qualification professionnelle**

Nom de la qualification\*

Intitulé\*

N° du diplôme, titre ou certificat

Date d'obtention

Lieu d'obtention

[Ajouter une qualification](#)

\*=champs obligatoires

[Retour vers ma déclaration](#)   
 [Enregistrer et passer à l'écran suivant](#)

© 2014 - EAPS / mercredi 3 septembre 2014 Contact Annuaire Mentions légales



Pour les qualifications soumises à recyclage, la date de la dernière révision est demandée au déclarant. Un contrôle est effectué afin de s'assurer que cette date est bien postérieure à la date d'obtention du diplôme, antérieure à la date du jour, et que la révision est suffisamment récente pour que le diplôme soit bien à jour.

Une vérification du numéro de diplôme par rapport à la base des diplômés Jeunesse et Sports est également effectuée. Si le diplôme est bien reconnu en base et correspond à l'identité du déclarant, alors une coche verte s'affichera à côté du numéro de diplôme et la photocopie de la qualification ne sera pas demandée sur la page des pièces justificatives. Si le diplôme n'est pas reconnu (mauvaise saisie, diplôme ne faisant pas partie de la base Diplômés JS etc...), alors la photocopie de la qualification sera ensuite demandée à l'éducateur.

Lorsque l'onglet « Qualifications » est correctement saisi, l'éducateur renseigne l'onglet « Etablissements ».

## F. Onglet « Etablissements »

Pour les stagiaires, cet onglet permet à l'éducateur de renseigner l'établissement dans lequel il effectue son stage, la qualification préparée (qui dépend de ce qui a été saisi sur l'onglet « Qualifications »), ainsi que les dates de début et de fin de stage. L'éducateur peut ajouter autant de stages que nécessaire.

Pour les salariés, cet onglet permet de sélectionner l'établissement dans lequel l'éducateur exerce son activité, les dates de début et de fin d'exercice (si connues), ainsi que les activités encadrées dans l'établissement. Pour ces dernières, seules les activités correspondant aux qualifications renseignées dans l'onglet « Qualifications » peuvent être sélectionnées.

Mon compte
Bienvenue Pierre DUPONT | Déconnexion | Aide | A+ A-

### Déclaration d'éducateur sportif

Statut : Salarié

Qualifications ✔
Etablissements ●

A noter : Seules les informations connues au moment de la déclaration doivent être renseignées. Les autres informations devront être communiquées à l'administration dès qu'elles seront connues.

#### Etablissement d'exercice 1 et activités encadrées X

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement

Adresse de l'établissement (suite)

Code postal  Commune

Date de début d'exercice (mois)

Date de fin (si connue)

Activité(s) et disciplines encadrées dans l'établissement

Football

Football / Football en salle (Futsal)

Football de plage (beach soccer)

Autres

Précisez :

Ajouter un établissement

\*=champs obligatoires

Retour vers ma déclaration

Enregistrer

Pour les éducateurs indépendants, cet onglet correspond aux informations relatives à l'établissement que l'éducateur constitue lui-même. Les nom, adresse et coordonnées de l'établissement sont initialisés sur ce qui a été renseigné par l'éducateur dans son état civil. Toutefois, ces informations sont indépendantes de l'état civil et l'éducateur peut donc les modifier librement. L'éducateur renseigne ensuite l'activité qu'il encadre (en fonction des qualifications saisies dans l'onglet précédent) ainsi que le lieu principal dans lequel il encadre cette activité. L'éducateur peut ajouter autant d'activités que nécessaire.

Qualifications  Établissements

### Etablissement

Établissement\*

Forme juridique\*  EURL  EI (auto-entreprises, etc.)

Siret

Adresse de l'établissement\*

Adresse (suite)

Code postal\*  Commune\*

Téléphone  Portable

Télécopie  Adresse courriel

Site internet

### Activité physique ou sportive exercée n°1 X

Activité exercée\*

Discipline\*

Lieu de pratique principal

Adresse du lieu d'exercice principal

Adresse (suite)

Code postal  Commune

ou Département

Date de début d'exercice

[Ajouter une activité](#)

\* = champs obligatoires

[Retour vers ma déclaration](#) [Enregistrer](#)

### G. Cas où l'éducateur ne trouve pas son établissement dans la base EAPS

Afin d'associer un établissement à son activité, l'éducateur stagiaire ou salarié doit effectuer une recherche dans la base EAPS pour sélectionner son établissement. Si la recherche ne donne aucun résultat, il est conseillé de limiter les critères de recherche, par exemple en ne saisissant que le code postal ou la commune.

Si toutefois l'éducateur ne trouve pas son établissement (mauvaise saisie ou établissement non renseigné dans EAPS), il doit alors cliquer sur « Je ne trouve pas mon établissement » afin de saisir le nom et l'adresse de l'établissement dans lequel il exerce son activité.

**EAPS**  
Portail de télédéclaration

**Recherche d'établissement**

Nom de l'établissement

Code postal  Commune

Activité(s) sportive(s)

Discipline(s)

**Rechercher**

Nom de l'établissement	Code postal	Ville	Activité(s) sportive(s)	
6/8 (L-A)	75013	PARIS	Football / Football en salle (Futsal), Badminton, Jeu de volant	<input type="button" value="Sélectionner"/>
A.S.C. OCTOPUS	75013	PARIS		<input type="button" value="Sélectionner"/>
ACADEMIE DE TENNIS DE PARIS	75013	PARIS	Tennis	<input type="button" value="Sélectionner"/>
ACCROCHE TOI	75013	PARIS	Escalade sur Via ferrata/Corda	<input type="button" value="Sélectionner"/>
AQUA CAILLES	75013	PARIS	Plongée subaquatique (Plongée libre)	<input type="button" value="Sélectionner"/>
AQUAFEELING	75013	PARIS		<input type="button" value="Sélectionner"/>

Recherche d'un établissement

Equitation de tradition (camarguaise, polonaise, etc.)  
 Voltige équestre

**Etablissement d'exercice 2 et activités encadrées**

**Saisir son établissement**

Nom de l'établissement\*

Adresse de l'établissement

Adresse (suite)

Code postal\*  Commune\*

\* = champ obligatoire

Saisie d'un établissement s'il n'est pas trouvé en base

## H. Pièces justificatives

Lorsque les onglets précédents sont correctement renseignés, et ce pour l'ensemble des statuts déclarés, l'éducateur est invité à transmettre ses pièces justificatives. La liste de ces dernières est définie sur la base des informations déclarées par l'éducateur : photographie d'identité, carte d'identité, certificat médical, qualifications obtenues ou en cours de préparation, attestations éventuelles etc...

Pour chaque pièce justificative, l'éducateur est invité à en charger la version numérisée mais conserve la possibilité de l'envoyer à la DDCCS(PP) par courrier. S'il choisit la première option, il clique sur « Parcourir » et sélectionne le fichier correspondant. S'il choisit la seconde option, il coche la case située en face de la pièce justificative, qu'il devra ensuite envoyer en l'accompagnant d'un courrier-type téléchargeable juste après la transmission de sa télédéclaration.

La taille maximale autorisée pour chaque fichier est de 1 Mo. Seuls les formats PDF, JPG, PNG, DOC et DOCX sont autorisés (et uniquement JPG et PNG pour les photos d'identité). Il convient de souligner que les photos d'identité doivent respecter les normes définies par le ministère de l'Intérieur.

### Justificatifs ●

#### Chargement des pièces justificatives

Veuillez charger les versions numériques de vos pièces justificatives. Chacun des fichiers doit être lisible et de bonne qualité, avec une taille n'excédant pas 1 Mo. La photographie d'identité doit être aux normes officielles et au format JPG ou PNG. Les autres documents doivent être au format PDF, JPG, PNG, DOC ou DOCX.

Si vous préférez envoyer par courrier certaines de ces pièces, cochez la case "Envoi par courrier postal" en face des pièces concernées. Vous devrez alors les envoyer par courrier à votre DDCCS(PP) en joignant le modèle de courrier qui vous sera transmis suite à la transmission de votre télédéclaration.

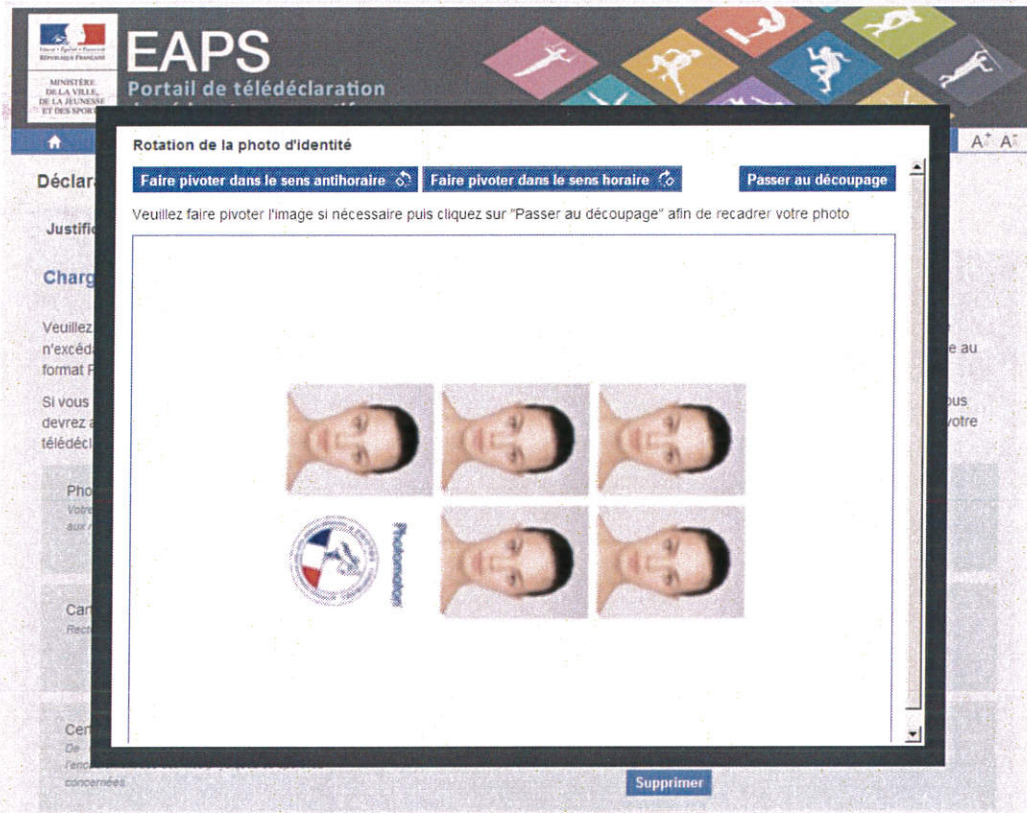
<b>Photo d'identité</b> <i>Votre photographie d'identité doit être conforme aux normes définies par le ministère de l'Intérieur.</i>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Parcourir..."/>	Fichier actuel : Aucun	<input type="checkbox"/> Envoi par courrier postal
<b>Carte d'identité</b> <i>Recto-verso, en cours de validité.</i>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Parcourir..."/>	Fichier actuel : Aucun	<input type="checkbox"/> Envoi par courrier postal
<b>Certificat Médical</b> <i>De non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives concernées.</i>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Parcourir..."/>	Fichier actuel : Aucun	<input type="checkbox"/> Envoi par courrier postal
<b>Copie du diplôme : BEES 1   EQUITATION - ACTIVITES EQUESTRES</b>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Parcourir..."/>	Fichier actuel : Aucun	<input type="checkbox"/> Envoi par courrier postal
<b>Copie du diplôme : BEES 1   NATATION - BEESAN</b>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Parcourir..."/>	Fichier actuel : Aucun	<input type="checkbox"/> Envoi par courrier postal
<b>Attestation de révision : BEES 1   NATATION - BEESAN</b>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Parcourir..."/>	Fichier actuel : Aucun	<input type="checkbox"/> Envoi par courrier postal

[Retour vers ma déclaration](#) [Enregistrer](#)

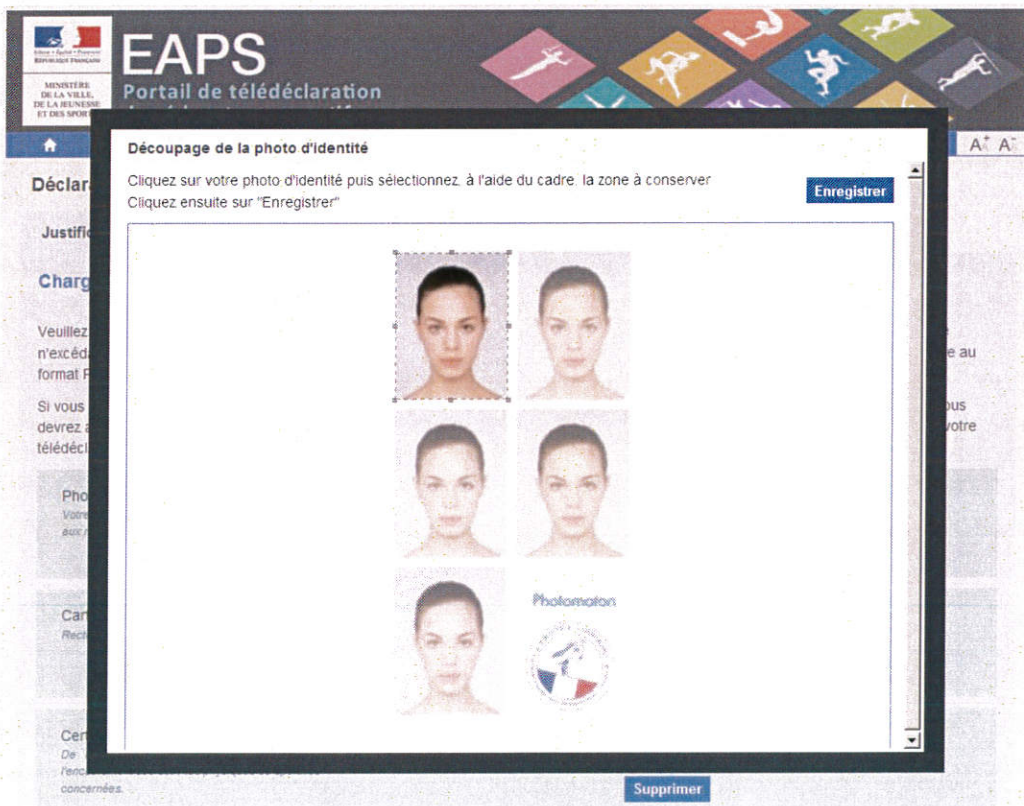
A l'enregistrement de la page, si l'éducateur a chargé la version dématérialisée de sa photographie d'identité, l'outil de recadrage de la photo s'ouvre. Cet outil a pour objectif de redimensionner les photos pour s'assurer qu'elles soient ensuite au bon format en vue de leur impression sur la carte professionnelle.

Le premier écran de l'outil de recadrage permet de faire pivoter la photo si nécessaire. Le deuxième écran permet de la redimensionner à l'aide d'un cadre dont les proportions correspondent au format

standard d'une photo d'identité. Pour sélectionner ce cadre, l'éducateur doit cliquer sur la photo et, en maintenant le clic, définir la zone à conserver.



Exemple d'une personne qui aurait scanné l'ensemble d'une planche de photos « photomaton » : le premier écran permet la rotation de l'image et le second le recadrage



Une fois que l'éducateur a procédé au recadrage de sa photo d'identité, il clique sur « Enregistrer » puis est redirigé vers la page principale de sa déclaration. L'éducateur ne pourra transmettre sa déclaration que lorsque l'ensemble des pièces justificatives sont chargées ou indiquées comme envoyées par courrier.

Mon compte Bienvenue Pierre DUPONT | Déconnexion | Aide | A<sup>+</sup> A<sup>-</sup>

### Déclaration d'éducateur sportif

**Etat Civil** ✓

Votre état civil est renseigné

[Mettre à jour mon état civil](#)

**Déclaration en cours** ✓

Vous êtes stagiaire : [Procéder à ma déclaration](#)

Vous êtes salarié : ✓ [Mettre à jour ma déclaration](#) [Supprimer](#)

Vous êtes indépendant : [Procéder à ma déclaration](#)

Vous souhaitez uniquement déclarer votre diplôme : [Procéder à ma déclaration](#)

**Justificatifs** ✓

[Modifier mes justificatifs](#)

**Transmettre votre déclaration** ●

Vous pouvez transmettre votre déclaration.

[Transmettre](#)

© 2015 - EAPS / vendredi 27 mars 2015 Contact Annuaire Mentions légales

## I. Transmission de la déclaration

A tout moment de sa déclaration, l'éducateur peut modifier les éléments qu'il a saisis. Lorsque l'ensemble des informations demandées (état civil, statuts et justificatifs) sont correctement renseignées, il peut transmettre sa déclaration en cliquant sur le bouton « Transmettre ».

L'éducateur est alors dirigé vers la page de transmission de la déclaration qui comprend notamment un récapitulatif de la déclaration ainsi qu'une déclaration sur l'honneur. Elle permet également à l'éducateur de sélectionner la DDCS(PP) de son lieu principal d'exercice, d'indiquer s'il exerce son métier à titre principal ou secondaire, et de préciser s'il souhaite ou non que ses données personnelles puissent être utilisées à des fins statistiques ou pour la réalisation d'enquêtes.

Si l'éducateur constate des informations erronées sur le récapitulatif de sa déclaration, il doit revenir en arrière et procéder aux corrections nécessaires. Lorsque l'ensemble des informations sont correctement saisies, une demande de confirmation s'affiche afin d'indiquer à l'éducateur que sa déclaration ne pourra plus être modifiée après transmission à la DDCS(PP).

Après confirmation de l'éducateur, sa déclaration est transmise et un courriel automatique lui est envoyé afin de lui confirmer cette transmission. Ce courriel comprend, en pièce jointe, un courrier-type d'accompagnement si l'éducateur a indiqué qu'il enverrait au moins une pièce justificative par courrier.

### Rappel de la déclaration

Nom de naissance/Prénom :	DUPONT Pierre	Date de naissance :	02/01/1970
Nationalité :	Française	N° de carte professionnelle :	
Adresse courriel :	eaps307@yopmail.com	Type de déclaration :	Nouvelle déclaration
Statut(s) :	Salarié		

#### Liste de mes qualifications

- BEES 1 - EQUITATION - ACTIVITES EQUESTRES
- BEES 1 - NATATION - BEESAN

#### Liste de mes établissements

- 3 RACING TEAM

### Direction départementale

Département de mon lieu principal d'exercice : \*

### Métier d'éducateur sportif exercé à titre : \*

Principal  Secondaire

### Données personnelles : \*

J'accepte que mes données personnelles soient utilisées à des fins statistiques ou pour la réalisation d'enquêtes menées par les services de l'Etat.

Oui  Non

### Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), Pierre DUPONT, éducateur sportif exerçant les fonctions prévues aux articles L. 212-1, L. 212-2 et L. 212-7 du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces dispositions et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation m'interdisant l'exercice de ces fonctions, en application de l'article L. 212-9 du même code.

J'atteste l'exactitude des informations portées dans la présente déclaration.

\*=champs obligatoires **Valider et confirmer le dépôt de la demande**

Page de transmission de la déclaration

### Métier d'éducateur sportif exercé à titre : \*

**Confirmation**

Attention, votre déclaration ne sera plus modifiable après sa transmission au service instructeur ! Confirmez-vous l'envoi de votre déclaration à votre Direction départementale ?

### Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), Pierre DUPONT, éducateur sportif exerçant les fonctions prévues aux articles L. 212-1, L. 212-2 et L. 212-7 du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces dispositions et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation m'interdisant l'exercice de ces fonctions.

Message de confirmation

## J. Retour à l'espace personnel

Après transmission de la déclaration, l'éducateur est redirigé vers la page d'accueil de son espace personnel, sur laquelle les informations relatives à sa déclaration (récapitulatif, statut de sa déclaration et historique de ses actions) ont été mises à jour. Par ailleurs, un courrier-type d'accompagnement est téléchargeable si l'éducateur a indiqué lors de sa télédéclaration qu'il enverrait au moins une pièce justificative par courrier.

Tant que sa déclaration n'est pas validée ou rejetée par la DDCS(PP), l'éducateur ne peut pas la modifier. Par la suite, si la déclaration est rejetée par la DDCS(PP), elle repasse alors au statut brouillon et peut être corrigée puis de nouveau transmise par l'éducateur. Si la déclaration est validée, l'éducateur pourra revenir sur son espace personnel afin de la modifier ou de la renouveler quand cela sera nécessaire.

## K. Cas d'un renouvellement

Dans le cas d'un simple renouvellement, qui n'implique aucune modification des informations déclarées auparavant, l'éducateur doit cliquer sur « Renouveler ma carte » dans la page d'accueil de son espace personnel. Il est alors directement dirigé vers la page de ses pièces justificatives, sur laquelle lui sont uniquement demandés sa photographie d'identité, sa carte d'identité, son certificat médical et, le cas échéant, son attestation de recyclage. Sa déclaration n'étant pas modifiée (état, civil, statut, qualifications...), aucune autre pièce justificative n'est demandée. La transmission de la demande de renouvellement s'effectue ensuite de la même manière que pour une déclaration classique.





### Déclaration d'éducateur sportif

#### Justificatifs ●

#### Chargement des pièces justificatives - Renouvellement

Veillez charger les versions numériques de vos pièces justificatives. Chacun des fichiers doit être lisible et de bonne qualité, avec une taille n'excédant pas 1 Mo. La photographie d'identité doit être aux normes officielles et au format JPG ou PNG. Les autres documents doivent être au format PDF, JPG, PNG, DOC ou DOCX.

Si vous préférez envoyer par courrier certaines de ces pièces, cochez la case "Envoi par courrier postal" en face des pièces concernées. Vous devrez alors les envoyer par courrier à votre DDCS(PP) en joignant le modèle de courrier qui vous sera transmis suite à la transmission de votre télédéclaration.

<b>Photo d'identité</b> <i>Votre photographie d'identité doit être conforme aux normes définies par le ministère de l'intérieur.</i>	<input type="text"/> Parcourir...	Fichier actuel :  <input type="button" value="Supprimer"/>
<b>Carte d'identité</b> <i>Recto-verso, en cours de validité.</i>	<input type="text"/> Parcourir...	Fichier actuel :  <input type="button" value="Supprimer"/>
<b>Certificat Médical</b> <i>De non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives concernées.</i>	<input type="text"/> Parcourir...	Fichier actuel :  <input type="button" value="Supprimer"/>
<b>Attestation de révision : BEES 1   NATATION - BEESAN</b>	<input type="text"/> Parcourir...	Fichier actuel :  <input type="button" value="Supprimer"/>



### 3. AUTRES FONCTIONNALITES A DISPOSITION DE L'EDUCATEUR

#### A. Modification de l'adresse courriel ou du mot de passe

La page « Mon compte », accessible lorsque l'éducateur est connecté sur son espace personnel, lui permet notamment de modifier son adresse courriel et son mot de passe.

Pour modifier son adresse courriel, l'éducateur doit saisir dans les deux champs correspondants sa nouvelle adresse puis cliquer sur « Modifier mon adresse courriel ». Un courriel contenant un lien d'activation est ensuite envoyé à la nouvelle adresse. Une fois que l'éducateur a cliqué sur ce lien d'activation et renseigné son mot de passe, le changement d'adresse courriel est effectué.

Pour modifier son mot de passe, l'éducateur doit saisir son mot de passe actuel et le nouveau. Il doit ensuite cliquer sur le bouton « Modifier mon mot de passe » pour que la modification soit prise en compte.

The screenshot displays the 'Mon compte' page with a navigation bar at the top containing a home icon, 'Mon compte', and user information: 'Bienvenue Pierre DUPONT : Déconnexion | Aide | A+ A-'. The main content area is titled 'Mon compte' and is divided into three sections:

- Mes données personnelles**: A form with fields for 'Nom\*' (DUPONT), 'Prénom\*' (Pierre), 'Date de naissance\*' (01/01/1970), and 'N° de carte professionnelle'.
- Mon adresse courriel**: A section with a warning: 'L'adresse courriel est l'identifiant de connexion au portail web EAPS. Si vous modifiez votre adresse, retenez que votre identifiant changera également.' It contains two input fields: 'Courriel\*' (test-eaps@yopmail.com) and 'Confirmation du courriel\*'. A 'Modifier mon adresse courriel' button is located at the bottom right.
- Mon mot de passe**: A section with three input fields: 'Mot de passe actuel\*', 'Nouveau mot de passe\*', and 'Confirmation\*'. A 'Modifier mon mot de passe' button is located at the bottom right.

At the bottom of the page, there is a 'Suppression du compte' section with a 'Demander la suppression de mon compte personnel EAPS' button.

#### B. Suppression de l'espace personnel

L'éducateur peut demander la suppression de son espace personnel en cliquant sur le bouton « Demander la suppression de mon compte personnel EAPS » de sa page « Mon compte ». Cette suppression rend le compte inactif pendant une période d'un mois, au bout de laquelle le compte est définitivement supprimé. Si l'éducateur se reconnecte sur son espace personnel avant un mois, le compte est réactivé et la demande de suppression est annulée.

### C. Changement du mot de passe en cas d'oubli

Si l'éducateur ne peut plus se connecter à son espace personnel parce qu'il a oublié son mot de passe, il peut cliquer sur « J'ai oublié mon mot de passe » sur la page d'accueil du portail de télédéclaration. Après avoir saisi son adresse e-mail, un courriel lui est envoyé afin de choisir un nouveau mot de passe.

### D. Débloquer le compte personnel après 5 tentatives de connexion erronées

Si l'éducateur saisit 4 fois de suite un mauvais mot de passe en tentant de se connecter à son espace personnel, un message lui indique qu'il ne lui reste plus qu'une tentative. Si cette tentative échoue à nouveau, alors le compte est bloqué par mesure de sécurité. Afin de débloquent le compte, un courriel est envoyé à l'éducateur afin de lui demander de choisir un nouveau mot de passe. En tout état de cause, le compte est automatiquement débloquent le lendemain du blocage du compte.

### E. Annuaire des services déconcentrés

Lorsque l'éducateur est connecté sur son espace personnel, il peut accéder à l'annuaire des services déconcentrés depuis un lien situé en bas à droite de chaque page. Cet annuaire permet d'accéder aux coordonnées de chaque direction départementale. L'éducateur peut être amené à utiliser ces coordonnées par exemple s'il souhaite envoyer ses justificatifs par courrier ou s'il a besoin d'interroger sa DDSC(PP) à propos de ses démarches déclaratives.



#### Annuaire des DDSC(PP)

Code	Libellé	Mail	Libellé long	
DD001	D.D.C.S. AIN	ddcs@ain.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale AIN	<a href="#">Voir les coordonnées</a>
DD002	D.D.C.S. AISNE	ddcs02-directeur@aisne.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale AISNE	<a href="#">Voir les coordonnées</a>
DD003	D.D.C.S.P.P. ALLIER	ddcspp-ecsv@allier.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ALLIER	<a href="#">Voir les coordonnées</a>
DD004	D.D.C.S.P.P. ALPES de HAUTE PROVENCE	ddcspp@alpes-de-haute-provence.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ALPES de HAUTE PROVENCE	<a href="#">Voir les coordonnées</a>
DD005	D.D.C.S.P.P. HAUTES-ALPES	ddcspp@hautes-alpes.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations HAUTES-ALPES	<a href="#">Voir les coordonnées</a>
DD006	D.D.C.S. ALPES MARITIMES	http://www.alpes-maritimes.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale ALPES MARITIMES	<a href="#">Voir les coordonnées</a>
DD007	D.D.C.S.P.P. ARDECHE	ddcspp@ardeche.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ARDECHE	<a href="#">Voir les coordonnées</a>
DD008	D.D.C.S.P.P. ARDENNES	Mel : ddcsp@ardennes.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ARDENNES	<a href="#">Voir les coordonnées</a>
DD009	D.D.C.S.P.P. ARIEGE	ddcspp@ariege.gouv.fr	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ARIEGE	<a href="#">Voir les coordonnées</a>

### F. Page permettant de contacter la DDSC(PP)

Lorsque l'éducateur souhaite interroger directement sa DDSC(PP) par courriel, il peut accéder à une page de contact en cliquant sur un lien situé en bas à droite de chaque page. Si son dossier est déjà lié à un département, la DDSC(PP) concernée est initialisée comme destinataire par défaut du

courriel. S'il s'agit d'une première déclaration, l'éducateur est invité à sélectionner la DDCS(PP) qu'il souhaite contacter.

### G. Page d'aide

La plupart des pages du portail de télédéclaration sont associées à un paragraphe explicatif permettant d'aider l'éducateur dans sa déclaration en ligne. Ce paragraphe est accessible en cliquant sur « Aide » en haut à droite de chaque page. L'ensemble des paragraphes sont placés sur une même page d'aide. Il s'agit de textes paramétrables que la direction des sports peut facilement modifier lorsque cela s'avère nécessaire. Les DDCS(PP) sont donc invitées à faire part de leurs remarques.